

**SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 5 Février 2024 à 19 heures 30**

*suivant convocation aux membres
en date du 29 janvier 2024*

Présidence : Le maire, Vincent STRICH

Membres présents : Mmes & MM. Isabelle ALLOUCHE ; Sophie DIENER ; Christian ENTZ ; Germain JUNG (*arrivé pendant le point n°5*) ; Pierre MALATRE ; Angélique MARTIN ; Jérôme PRUVOT ; Jean-Philippe RUBERT ; Sonia SCHMITZ et Céline WALTERSBERGER.

Membres absents excusés : Mmes Laetitia NASTASI et Géraldine SCHURDER ; M. Denis WACH

Membres absents : Mme Floriane BARACCHINI

Secrétaire de séance : Mme Angélique MARTIN

Début de séance : 19h36

0-0-0-0-0-0-0-0

M. le maire ouvre la séance et réitère ses meilleurs vœux à toute l'équipe municipale à l'occasion de cette 1^{ère} séance de l'année.

Concernant les nombreuses absences de Mme Floriane BARACCHINI, le maire lui a suggéré d'adresser sa lettre de démission en recommandé + AR afin d'être en concordance par rapport au quorum.

PROCURATION

M. Denis WACH donne pouvoir à M. Vincent STRICH ;

Pour le représenter au Conseil municipal du 5 février 2024 à 19 heures 30, pour prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes, signer tous documents, et généralement faire le nécessaire.

Le Conseil prend connaissance du document original de procuration.

1/ NOMINATION du ou de la secrétaire de séance

Le Conseil municipal nomme Mme Angélique MARTIN en qualité de secrétaire pour cette séance.

Avis favorable à l'unanimité

2/ ACCEPTATION du dernier P.V.

Suite à la transmission du P.V. de la séance du 11 décembre 2023, aucune remarque n'est formulée quant au précédent procès-verbal.

Le PV est approuvé à l'unanimité et signé séance tenante par les membres présents.

3/ Demande d'attribution d'un lot pour le loto de l'association « APE des lutins »

L'association « APE de lutins » organise un loto le dimanche 18 février prochain. A cette occasion, elle sollicite la mairie pour l'attribution d'un lot.

Pour des raisons d'équité par rapport aux autres associations de notre commune, nous ne pouvons répondre favorablement à cette demande.

Une réponse sera donnée dans ce sens.

Le maire rappelle qu'une subvention annuelle est versée à parts égales à chaque association.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité par 11 voix POUR (10 + 1 *procuration*).

4/ Nomination des gardes-chasse pour les lots 1 et 2 de la chasse communale

Les adjudicataires de chasse nous ont transmis pour chacun une déclaration de nomination de leur garde-chasse particulier pour la nouvelle période de location 2024-2033.

Pour le lot n°1

Association aux noms de MM. Alain et Patrick VEZ

Demande d'agrément de garde-chasse pour :

- M. Charles BRISINGER
10 Impasse de la Forge – 68720 LUEMSCHWILLER

Pour le Lot n° 2

Association de chasse de Steinbrunn, M. Romano LIZZI

Demande d'agrément de garde-chasse pour :

- M. Jeannot WINDENBERGER
61 Rue principale – 68440 STEINBRUNN-LE-HAUT

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité par 11 voix POUR (10 + 1 *procuration*).

5/ Informations SLA

CITEO : notre communauté d'agglomération nous propose d'adhérer à une convention destinée à lutter contre les déchets abandonnés. Les pouvoirs publics ont fixé un barème permettant de calculer le montant des soutiens avec une variation en fonction du milieu et du nombre d'habitants de la collectivité.

A l'échelle de notre commune, nous pourrions prétendre à un soutien de 550 euros par an.

Ces informations font suite à la réunion de la commission déchets du 13 décembre dernier.

Nous avons manifesté notre intérêt sur le site de CITEO et attendons d'avoir accès à la plateforme dédiée pour retrouver tous les éléments qui concernent notre commune et compléter la convention y relative.

Commission tourisme : dans le cadre de sa stratégie territoriale touristique, SLA avait adopté un plan de développement jusqu'en 2026 autour d'axes stratégiques détaillés en piste d'actions. La première piste s'est concentrée sur la structure de la filière cyclo touristique.

Une aide financière pourrait être apportée aux professionnels du tourisme souhaitant s'engager dans une démarche de labélisation « accueil vélo ». Le bureau d'étude « Inddigo » est mandatée pour une mission d'étude et de diagnostic des possibilités de développement cyclo-touristique ainsi que des zones d'accueils et de services le long des itinéraires structurants du territoire.

Nous pourrions être contactés prochainement pour la réalisation de cette étude.

Arrivée de M. Germain JUNG

6/ Urbanisme

Certificat d'urbanisme n° CU.068324.24.F0001 (CUa), présenté par la SCP CHAUVIN et BASCH, notaires à Mulhouse, pour un terrain au lieudit « Hinterm Feld », en section n° 02, parcelles n° 82A et 82B, d'une contenance totale de 2433 m².

Certificat d'urbanisme n° CU.068324.24.F0002 (CUa), présenté par la SCP BAUER et MENDEL, notaires à Wittenheim, pour un terrain situé au 10 rue des Acacias, en section n° 04, parcelles n° 182, 183, 400, 406, 415, 417 et 420 d'une contenance totale de 1605 m².

Certificat d'urbanisme n° CU.068324.24.F0003 (CUa), présenté par la SCP BAUER et MENDEL, notaires à Wittenheim, pour un terrain situé rue des Acacias, en section n° 04, parcelles n° 416, 417, 420 d'une contenance totale de 79 m².

Certificat d'urbanisme n° CU.068324.24.F0004@ (CUa), présenté par la SCP FRITSCH, notaires à Mulhouse, pour un terrain au lieudit « Naechste Matten », en section n° 01, parcelle n° 187 d'une contenance de 643 m².

Déclaration préalable n° DP.068324.24.F0001@ présentée par M. Damien KOENIG, pour la création de 3 ouvertures sur façades est-ouest pour ajout de 3 fenêtres et de 2 ouvertures sur toit pour ajout de 2 velux, 1 rue des Aulnes, section n° 02, parcelle n° 248 d'une contenance de 907 m².

Déclaration préalable n° DP.068324.24.F0002@ présentée par M. Julien HOMBERT, pour la pose d'une clôture sur tout le tour du terrain et la création d'une terrasse contre la maison face sud, 25 rue de la Fontaine, section n° 02, parcelle n° 372 d'une contenance de 800 m².

Déclaration préalable n° DP.068324.24.F0003@ présentée par M. William THIEMANN, pour la création d'un conduit de cheminée, 12 rue de Rantzwiller, section n° 01, parcelle n° 108 d'une contenance de 265 m².

Déclaration préalable n° DP.068324.24.F0004@ présentée par M. Julien HOMBERT, pour la pose de panneaux photovoltaïques, 25 rue de la Fontaine, section n° 02, parcelle n° 372 d'une contenance de 800 m².

Déclaration préalable n° DP.068324.24.F0005@ présentée par M. David WILLEM, pour le remplacement d'une fenêtre de toit, 9A rue du Winzerhaus, section n° 03, parcelle n° 396 d'une contenance de 700 m².

Déclaration préalable n° DP.068324.24.F0006@ présentée par la mairie de Steinbrunn-le-haut, pour le remplacement des tuiles du toit de la chapelle et du porche de l'église, 3 rue de l'Eglise, section n° 01, parcelle n° 47 d'une contenance de 2385 m².

Déclaration préalable n° DP.068324.24.F0007@ présentée par la mairie de Steinbrunn-le-haut, pour le remplacement des tuiles du toit de l'ancienne station de pompage, rue du Château, section n° 02.

Permis de construire n° PC.068324.24.F0001 présenté par M. et Mme KRETZ, pour la création d'une extension et l'installation de panneaux solaires sur une maison existante, 8 rue du Neusetz, section n° 16, parcelles n° 425, 427, 429, 431 et 499 d'une contenance totale de 2095 m².

Le Conseil municipal prend connaissance des documents d'urbanisme qui sont transmis au service instructeur de SLA (Saint-Louis Agglomération), pour contrôle et vérification, ainsi qu'à l'ABF si concerné.

Révision de PLU : la réunion de concertation est prévue le mardi 13 février prochain avec accueil du public de 13h00 à 20h30.

7/ Travaux

Extension du réseau de chauffage vers l'église : tous les dossiers de demandes de subventions ont été transmis aux différentes entités susceptibles de nous accompagner dans ce nouveau projet.

Le maire a rencontré le 30 janvier dernier, M. SCHLIENGER du bureau d'études du même nom pour le démarrage des chiffrages relatifs aux différentes opérations à venir ainsi que M. PARISOT de SLA pour la partie eau et assainissement. A ce sujet, il est convenu que les réseaux passent à l'angle de l'école maternelle pour traverser la RD 6 bis et rejoindre la rue de l'église, tout à fait en bas du talus pour éviter de gros aménagements.

Des WC publics seront installés à l'église, à l'arrière du bâtiment culturel, à l'endroit de la chaufferie. Quelques aménagements seront nécessaires et ce point sera vu précisément avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Appartement communal : différents contacts ont été pris avec des entreprises de rénovation de bâtiment, notamment pour l'électricité avec la mise en conformité de l'appartement communal récemment libéré au 37 rue Principale.

Pour le chauffage, les 2 appartements communaux seront équipés de compteurs individuels.

La commission patrimoine fera une visite sur place pour l'état des lieux.

Des travaux seront nécessaires avant de pouvoir à nouveau le proposer à la location.

Rue des maréchaux : la réfection de cette rue est prévue au programme de voirie pour 2024. Elle fera 6 m de large afin d'éviter de toucher au talus et bénéficiera de la pose d'une bande de roulement sur toute sa longueur soit jusqu'à la sortie rue de Flaxlanden.

En même temps que la réalisation de ces travaux, l'entreprise TP3F fera les trottoirs rue de Flaxlanden (le long des nouvelles maisons) ainsi que sur le haut de la rue des acacias.

Bassin d'orage : l'installation d'un 4^{ème} bassin de rétention se précise. Mmes SCHNEIDER et GAZARIAN, Rivières de Haute Alsace, se sont rendues sur place en présence de M. Daniel ADRIAN pour étudier la faisabilité. Le bassin versant représente 185 ha et le bassin pourrait contenir jusqu'à 60 000 m³ d'eau.

L'achat des terrains se ferait pour un montant prévu entre 50 et 60 € de l'are. Il faudrait également envisager la création d'un chemin.

Rantzwillerweg : la commune de Rantzwiller nous a informé de la réalisation de travaux prochainement sur le chemin reliant leur commune à la nôtre.

Nous avons reçu un arrêté municipal le 07/02/2024 pour la réglementation sur le tronçon appelé chez eux le « Steinbrunnerweg ».

Travaux en forêt : la commune envisage de s'équiper d'engins et matériels permettant d'effectuer des travaux d'entretien dans nos forêts.

Un broyeur d'accotement, un lève-palette, une benne-remorque, ...

Les Ets FUCHS de Rantzwiller ont été contactés et le montant estimé représente environ 20 000 € HT. Les Ets ANDELFINGER de Waldighoffen sont un peu moins-disant. Des négociations seront entreprises pour obtenir le meilleur prix.

Fléchage des sentiers : le lycée de Saint-Louis propose un CAP « signalétique ». Nous pourrions les solliciter pour effectuer un fléchage de nos sentiers, ce qui permettrait ainsi un exercice pratique.

Préau de l'école maternelle : le projet d'agrandir le préau a été envisagé. La toiture pourrait être prolongée de telle sorte qu'elle atteigne le milieu de la cour.

Cet agrandissement pourrait permettre un espace couvert supplémentaire pour les enfants de l'école mais aussi lors de manifestations dans le village comme le cinéma plein air ou la fête de l'été de la MJC. Cette solution permettrait un abri en cas de mauvais temps.

La surface pourrait être d'environ 200 m², il faut cependant étudier le choix de la couverture afin que ce ne soit pas trop sombre ainsi que la structure : ossature bois ? système de portée ?

Une étude sera réalisée pour définir les meilleures formules.

8/ Activités des commissions :

Commission patrimoine : la commission se réunira prochainement pour revoir la configuration de la propriété communale dite « Gesser » pour un projet de réhabilitation qui pour l'heure est encore en discussion.

CCISPV : la commission intercommunale consultative des sapeurs-pompiers volontaires se réunira le mardi 12 mars prochain à 19h00.

Sécurité : effectuer la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde.

Jumelage : la commission créée par délibération du 11/09/2023 est constituée de Mmes Géraldine SCHURDER, Sylvie LEWON et Claudine PEDUZZI et de MM. Jean-Philippe RUBERT, Renzo CODIROSSO et Vincent STRICH.

La première réunion est fixée au mardi 27 février prochain à 18h00.

Commission Communale des Impôts Directs : la CCID se réunira le mardi 12 mars prochain à 16h00 pour étudier et délibérer sur les documents transmis par la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) par rapport aux demandes d'urbanisme.

9/ Informations / Divers

Association France Rein : suite à un échange avec M. Richard CICHOSZ, président de cette association, le maire propose que nous devenions « village ambassadeur du don d'organes ». Cette association œuvre pour l'insuffisance rénale qui touche 1 français sur 10.

Nous participerons financièrement à hauteur de 2 X 90.00 € pour l'installation de 2 panneaux qui seront apposés aux entrées de notre commune et une réunion d'information sera proposée à la population.

Le livre de Steinbrunn-Le-Bas : lors de la cérémonie des vœux chez nos confrères de Steinbrunn-Le-Bas, le maire s'est vu remettre un magnifique livre sur l'histoire de notre commune voisine, dédié par M. WASSMER. Une lettre de remerciements leur sera adressée.

Extrascolaire : au programme pour les activités de l'extrascolaire : la construction de cabanes à l'aide de branches de saule. Mme Sophie DIENER, conseillère municipale va procéder prochainement à une taille de ses arbres et propose de mettre les branchages à disposition du périscolaire. L'idée est de créer un « village nature » sur la parcelle communale au lieu-dit « Brunngasse », mise à disposition gracieusement pour le périscolaire. A cette occasion, nous pourrions « officialiser » ce nouveau petit village en réalisant un article avec photo qui sera publié sur le site de notre commune et dans le prochain bulletin municipal.

Tour de table : néant

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures et 08 minutes

La date de la prochaine séance est annoncée pour le jeudi 22 février 2024 à 18h30 pour une réunion spéciale concernant les ZAER (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables) Elle sera confirmée par l'envoi d'une invitation.

Signature des membres présents :

Le Maire, Vincent STRICH :		
Isabelle ALLOUCHE :	Floriane BARACCHINI : <i>Absente</i>	Sophie DIENER :
Christian ENTZ :	Germain JUNG : <i>A partir du point n°5</i>	Pierre MALATRE :
Angélique MARTIN :	Laëtitia NASTASI : <i>Absente excusée</i>	Jérôme PRUVOT :
J-Philippe RUBERT :	Sonia SCHMITZ :	Géraldine SCHURDER : <i>Absente excusée</i>
Denis WACH : <i>Par procuration, Vincent STRICH</i>	Céline WALTERSBERGER :	

Secrétaire de séance

Délibérations :

- N° 1 pour le point 3 :** demande d'attribution d'un lot pour le loto de l'association « APE des Lutins » ;
- N° 2 pour le point 4 :** nomination des gardes-chasse pour les lots 1 et 2 de la chasse communale ;
- N° 3 pour le point 9 :** adhésion « village ambassadeur du don d'organes ».